

1 | CONTEXTE

Dans le cadre du contrat de délégation de mission de services publics et du projet artistique et culturel de l'association, le fil accueille annuellement environ 100 concerts et/ou manifestations et organise plusieurs événements hors les murs.

Dans ce cadre et au regard du budget fixé annuellement, le•la programmeur•trice, en lien étroit avec la directrice, met en œuvre l'ensemble de la politique de diffusion « dans les murs ».

De part ses fonctions, il•elle est force de proposition et participe à toute action contribuant au développement du projet artistique et culturel de la LIMACE sur le territoire. A ce titre, il•elle participe à la réflexion et à l'élaboration de projets territoriaux et contribue à faire émerger de nouveaux projets dans le domaine de la diffusion.

Par ailleurs, au regard des champs de compétences du fil dans le domaine de l'accompagnement artistique, le•la programmeur•trice participe à la réflexion ainsi qu'à la conception et mise en œuvre de projets développés au sein de cette mission.

Compte tenu des spécificités territoriales et de l'état d'esprit du projet, il•elle anime, en collaboration avec la direction, un réseau d'acteurs locaux (membres de l'association, artistes, partenaires...), s'assure que les associations locales puissent bénéficier de mise à disposition, il•elle est attentif aux propositions des producteurs privés et développe de nouveaux projets qui relèvent d'une dynamique de coopération territoriale.

Il•elle suit l'actualité artistique et culturelle, s'assure du caractère généraliste de la programmation, entretient des relations avec les artistes, les producteurs et les tourneurs du local à l'international.

2 | MISSIONS

A/ Programmation

Le•la programmeur•trice établit une programmation éclectique couvrant l'ensemble des champs des musiques actuelles. La programmation s'effectue en concertation avec la directrice de l'établissement qui assure la direction artistique du lieu et est porteuse du label de la DRAC. »

Il•elle applique la politique générale du lieu en matière de diffusion comme définie dans le cahier des charges établi par la Ville de St-Etienne et la CPO du label SMAC, favorisant notamment l'émergence d'artistes et l'accessibilité à tous les publics.

Il•elle est également attentif à la diversité et à la transversalité des pratiques artistiques et peut intégrer d'autres disciplines que la musique dans les concepts d'événements programmés.

Compte tenu des spécificités territoriales et de l'état d'esprit du projet, il•elle travaille avec les acteurs locaux, reçoit les projets, les identifie et coordonne le montage d'événements en coproduction.

B/Suivi et gestion de production

Il•elle assure le suivi budgétaire prévisionnel et réalisé des productions et coproductions du fil, des mises à dispositions et locations.

Il•elle détermine et contrôle l'organisation des soirées en accord avec le directeur technique.

Il•elle élabore avec le service communication les plans promotionnels liés aux événements.

C/ Missions transversales

Le•la programmateur•trice participe à la réflexion et la conception de dispositifs d'accompagnement.

Il•elle réalise des RDV de suivi artistique, et de conseil sur le développement de carrière.

Il•elle apporte son expérience en matière de repérage d'artistes émergents et son soutien à la mise en réseau des groupes soutenus par le fil.

Il•elle participe activement aux réseaux professionnels des musiques actuelles régionaux, nationaux voire internationaux et peut être amené•e à représenter le projet culturel porté par l'association LIMACE au sein de ces instances.

3 | PROFIL RECHERCHÉ

- Connaissance de l'environnement professionnel des MA, (acteur, juridique, contractuel),
- Culture musicale et connaissance des différentes évolutions artistiques des musiques actuelles.
- Gestion financière et budgétaire, évaluation et analyse,
- Capacité à travailler en équipe et d'adaptation, sens de l'initiative, être autonome et polyvalent•e.
- Qualités relationnelles, intérêt pour les musiques actuelles, sensibilité artistique, ouverture d'esprit.
- Capacité à travailler en journée et en soirée.
- Anglais souhaité
- Permis B

4 | CONDITIONS

Expérience significative dans les métiers de la programmation

CDI de droit commun

Statut et rémunération de groupe 3 de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.

Forfait jour, horaires aménageables en fonction de l'activité, travail le soir et week-end

Poste basé au fil – 20 Boulevard Thiers – 42000 SAINT-ÉTIENNE

Poste à pourvoir au plus tôt.

5 | CANDIDATURE

Lettre de motivation et C.V à adresser par mail à lucie@le-fil.com

Ou par courrier à :

le fil

20 Boulevard Thiers

42000 SAINT-ÉTIENNE

Date limite de dépôt des candidatures : **18/09/2022**

Entretiens prévus : **semaine 39.**